



Printemps des artistes 2026

Concours de peintres dans la rue

Le Centre culturel des Carmes, service culturel de la Ville de Langon organise, dans le cadre de l'évènement « Le Printemps des Artistes » un concours de peintres dans la rue, le samedi 4 avril 2026.

Thème du concours 2026 :

« *La Garonne débordée roule en moi ses eaux comme de la terre liquide.* » F. MAURIAC

Ce thème s'inscrit dans le cadre de notre partenariat avec le Domaine de Malagar.

Déroulement en un coup d'œil / Samedi 4 avril

10h-11h : inscriptions et marquage des supports

16h30 : dépôt des œuvres au Centre culturel

17h : délibération du jury

18h : remise des prix

Le concours sera annulé en cas de pluie.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous les artistes.

Deux catégories sont proposées : **une catégorie « Adultes »** et **une catégorie « Juniors »** pour les moins de 16 ans, placés sous la responsabilité de leurs parents.

Article 2 : inscriptions et réalisation

Les inscriptions se déroulent le jour même, entre 10h et 11h, au Centre culturel des Carmes. Les participants doivent se présenter avec un support vierge, qui sera marqué sur place. Les œuvres devront être réalisées entre 11h et 16h dans le périmètre de la Ville de Langon. Le format est libre et toutes les techniques picturales & médiums sont autorisés. Le matériel est fourni par les participants.

Article 3 : remise des œuvres

Les œuvres devront être déposées au Centre culturel à 16h30. Le jury, composé de l'élue à la Culture, de professionnels du milieu artistique et d'artistes locaux, se réunira à partir de 17h. La remise des prix aura lieu à 18h. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 4 : Prix

Dans la catégorie Adultes, deux distinctions seront attribuées par le jury.

- Le Prix « Maîtrise technique » récompensera la qualité d'exécution, la maîtrise des outils et des techniques employées ainsi que la justesse du traitement pictural.

- Le Prix « Créativité et originalité » distinguera la singularité de l'interprétation du thème, la force expressive et l'originalité de la démarche artistique.

Dans la catégorie Juniors, deux tranches d'âge seront récompensées.

- Un prix sera attribué aux enfants de 6 à 10 ans, en valorisant la spontanéité, l'imaginaire et l'appropriation du thème.

- Un prix sera attribué aux adolescents de 11 à 16 ans, en tenant compte de la qualité artistique, de la sensibilité et de la cohérence de la proposition.

Les critères d'évaluation porteront notamment sur le respect du thème, la qualité plastique, la créativité et l'engagement artistique.

A la clé : Des bons d'achat seront remis par un représentant de la Ville, aux lauréats dans les boutiques du Cœur de Ville suivantes : Le Renard et les Souris, Assemblez-moi et Rajin BD.

Article 5 : règlement et droit à l'image

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement et l'autorisation de prise de photographies à des fins de communication.



**Numéro
Attribué**
(cadre réservé
à l'organisation)

Concours de peintres dans la rue
BULLETIN D'INSCRIPTION SAMEDI 4 AVRIL 2026

Je concours dans la catégorie :

- ☐ Adultes (+ de 16 ans)
☐ Juniors (de 6 à 16 ans)

Nom

Prénom

Date de naissance (âge pour les Juniors)

Adresse

Téléphone

Courriel

JE SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS « PEINTRES DANS LA RUE »
LE SAMEDI 4 AVRIL 2026

Date et signature

Précédées de la mention « lu et approuvé »,
j'accepte le règlement du concours

Si vous êtes mineur

Nom du représentant légal :

.....

Signature du représentant légal :

Bulletin à remettre au Centre culturel le jour du concours au moment de l'inscription

Contact organisation

Centre culturel des Carmes, 8 place des Carmes, 33210 Langon ou par mail
contact@lescarmes.fr /05 56 63 14 45